

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021**

---

Extrait du registre des délibérations

Le 14 septembre 2021, à 20h30,

Le conseil municipal d'Isigny-sur-Mer, légalement convoqué, a été appelé à siéger à la salle des fêtes d'Isigny-sur-Mer sous la présidence de M. Eric BARBANCHON.

Date de convocation : 7 septembre 2021.

**2021/68 – FINANCES - BA CINÉMA LE CLUB : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT POUR PERTES D'EXPLOITATION LIÉES À L'ANNULATION DES SÉANCES « COLLÈGE AU CINÉMA »**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** de solliciter et d'accepter l'aide du Département du Calvados afin de compenser les pertes d'exploitation liées à l'annulation des séances « Collège au cinéma » du cinéma le Club dont la commune d'Isigny-sur-Mer assure l'exploitation.

→ **AUTORISE** le Maire à signer la convention établie entre le Département et la commune d'Isigny-sur-Mer ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote : Unanimité.

**2021/69 – RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION DE 3 POSTES EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** de créer les emplois suivants :

Contractuels en accroissement temporaire d'activité : Art 3-1				
	TYPE DE CONTRAT	EMPLOI	TEMPS TRAVAIL	NBRE EMPLOI
❶	CDD	Adjoint Technique	Temps complet	<b>1 emploi</b>
❷	CDD	Adjoint Administratif	Temps complet	<b>1 emploi</b>
❸	CDD	Adjoint Administratif	Temps non complet	<b>1 emploi</b>

→ **DÉCIDE** de fixer la rémunération sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique territorial et d'adjoint administratif.

→ **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

Vote : Unanimité.